



CERTIFIÉ PAR FCBA

La certification
de l'Univers bois

DOSSIER DE PRESSE

Mai 2018

CONTACT PRESSE :

Le Bonheur est dans la Com'
Ingrid Launay-Cotrebil
01 60 36 22 12
launay@bcomrp.com

Table des matières

Certification : de quoi parlons-nous ?	3
CTB : certification de référence pour la globalité de l'univers du bois	4
En détails : les domaines couverts par la marque CTB	7
CTB : le regard des acteurs.....	9

Certification : de quoi parlons-nous ?

Quel que soit le domaine, les usagers, particuliers, professionnels ou collectivités, ont besoin de repères fiables pour identifier et choisir, en toute confiance, les produits, services et compétences adaptés à leurs attentes.

Au-delà des aspects réglementaires, tel que la marque CE, la certification atteste de la conformité d'un produit, service, personne, système, à des caractéristiques ou à des exigences définies dans un document accessible (référentiel de certification). Elle constitue dans ce contexte un éclairage complémentaire pertinent :

- > Elle est délivrée en toute impartialité par un organisme tiers, dont la compétence, la maîtrise et l'impartialité sont attestées par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) ;
- > Encadrée par le Code de la Consommation pour la certification de produit et de service, elle est régie par des textes législatifs et réglementaires ;
- > Elle repose sur des référentiels rigoureux, regroupant des exigences auxquels les titulaires doivent satisfaire pour se voir délivrer le droit d'usage de la certification ;
- > Elle implique des contrôles de surveillance réguliers ;
- > Elle correspond à une démarche volontaire de la part des entreprises qui souhaitent y engager leurs produits ou services.

Il peut s'agir d'une certification :

- > De Produit (qualité, sécurité, environnement, sociétal, origine) ;
- > De Service (qualité, sécurité, environnement, sociétal, origine) ;
- > Combinant Produit & Service ;
- > De Personne (compétences, méthodologie) ;
- > De Système de management (qualité, environnement, sécurité).

Elle permet aux acteurs de se différencier sur leur marché, en valorisant leurs produits, services, savoir-faire ou compétences, de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue ; et aux usagers de bénéficier de repères fiables et encadrés.

CTB : certification de référence pour la globalité de l'univers du bois

Dédiée à l'univers du bois, la marque CTB a été créée il y a 65 ans par le Centre Technique du Bois, devenu depuis l'Institut Technologique FCBA, dans le cadre de ses missions de promotion, d'accompagnement de l'innovation et d'amélioration de la productivité de la filière.

Partenaire privilégié des entreprises, FCBA est à l'écoute de leur environnement technique et économique, pour les aider à intégrer leurs innovations technologiques, s'adapter à l'évolution rapide des marchés et de leurs attentes.

C'est pourquoi l'Institut Technologique décide d'emblée d'organiser le développement de la marque CTB avec ses diverses instances de gouvernance des certifications, réunissant notamment des représentants de chaque secteur d'activité concerné.

Ainsi organisée, CTB s'impose rapidement comme le signe distinctif incontournable dans de nombreux secteurs du bois et de l'ameublement.

CTB : un outil de progrès

Au-delà des atouts que représente la marque de certification CTB quant à la distinction de produits, de services ou de compétences sur le marché, c'est aussi un outil de management et de progrès pour les acteurs qui peuvent par exemple, à travers elle :

- > Améliorer la performance de leurs produits dans une logique de R&D et d'éco-conception ;
- > Disposer d'un service de veille facilitant l'innovation ;
- > Optimiser leur offre à travers une analyse fine des usages ;
- > Optimiser les démarches de management environnemental et sociétal ;
- > Disposer d'un observatoire des litiges favorisant une plus grande réactivité.

Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement



Créé en 1952, le Centre technique industriel, FCBA a pour missions de promouvoir le progrès technique et contribuer à améliorer le rendement et la garantie de la qualité dans l'industrie.

Son champ d'action couvre l'ensemble des industries de la forêt, de la pâte à papier, du bois et de l'ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers. Il travaille également avec divers fournisseurs de ces secteurs.

Ses activités se regroupent autour de trois axes :

- > Mettre son savoir-faire et ses compétences à la disposition des entreprises : transfert technologique, consultance, assistance technique, essais, formation, information ;
- > Accompagner les professions pour qu'elles occupent une place de leader sur les marchés nationaux, européens et internationaux : normalisation, certification, qualité, technologies de pointe ;
- > Acquérir, centraliser, gérer et diffuser l'information scientifique et technique : recherche et développement, veille économique, réglementaire, technologique, documentation.

CTB : des valeurs fortes, reconnues et plébiscitées par la filière bois

La marque CTB s'est développée autour de 4 fondamentaux :

> **Une entité fédératrice :**

CTB est une marque qui rassemble, regroupe, réunit et fédère dans l'intérêt collectif et individuel de ses titulaires.

> **Une référence :**

La marque CTB bénéficie de 65 ans d'expérience dans l'univers de la certification bois. Cette longévité lui a permis de s'imposer au fil des décennies comme la « référence » sur ses marchés.

> **La confiance durable :**

La rigueur, l'exigence, les méthodes et les processus de certification développés par FCBA ont permis de faire de CTB une marque véritablement porteuse de confiance. Celle-ci se transmet aux prescripteurs, aux entreprises titulaires et à leurs clients, qui peuvent attester de la qualité des produits, services et personnes « certifiés ».

> **L'innovation :**

CTB est une marque qui porte l'innovation dans son ADN : des services de R&D, associés à un écosystème couvrant l'intégralité de l'univers du bois, en passant par la certification des innovations portées par les titulaires. CTB réfléchit et agit pour le futur de ses membres, à travers une gouvernance collective, participative et collaborative. En effet, une des forces dans le fonctionnement des certifications sous marque CTB, est de pouvoir réunir toutes les compétences techniques et les experts des marchés concernés pour faire évoluer les référentiels de façon pertinente.

**Ainsi conçue, la marque CTB constitue aujourd'hui
la certification de référence pour la globalité de l'univers du bois.**

CTB : un écosystème couvrant tout l'univers du bois

Matériau noble et utilisé depuis très longtemps, le bois fédère une large communauté d'acteurs, élargie et renforcée notamment dans une logique de développement durable.

La marque CTB couvre tout cet univers, depuis la 1^{ère} transformation et l'approvisionnement, jusqu'au traitement du bois, en passant par la construction. Elle s'étend même, au-delà du matériau bois, à l'ameublement et plus spécifiquement à la literie. Elle regroupe pour cela plusieurs certifications, dédiées à des produits, services, personnes, toujours sous ombrelle de la marque.

Ainsi, l'écosystème CTB :

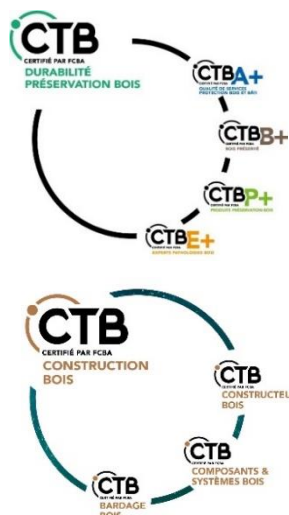
- > Fédère 375 entreprises titulaires du droit d'usage de la marque CTB ;
- > Concerne 575 gammes de produits, services ou personnes.
- > Se décline en 18 certifications spécifiques, dont 2 nouvelles en cours de création.

CTB 2018 : l'histoire continue...

En 2017, en collaboration avec les différentes instances de certification, FCBA a décidé d'impulser une nouvelle dynamique à la marque CTB, pour la rendre plus lisible, plus visible et plus attractive.

Objectif : renforcer l'écosystème CTB à travers 3 grands axes de travail :

- > **La création de secteurs de certification** permettant de réunir et fédérer, sous une même bannière, plusieurs certifications particulières, pour faciliter la lecture de l'univers CTB et ainsi, renforcer sa visibilité. Deux premiers secteurs ont ainsi été créés :



- « **Durabilité Préservation Bois** », qui compte près de 250 titulaires, avec les certifications CTB A+, CTB B+, CTB P+ et CTB E+, très bien installées sur leurs marchés respectifs ;
- « **Construction Bois** », qui regroupe les certifications Constructeur Bois, Composants & Systèmes Bois et Bardage Bois (cf. ci-dessous).

De nouveaux secteurs viendront prochainement compléter le dispositif.

- > **Le lancement de nouvelles certifications particulières**, en réponse aux attentes du marché, à commencer par les certifications « CTB Constructeur Bois », certification de compétence développée avec AFCOBOIS et « CTB Bardage Bois », développée avec Le Commerce du Bois.
- > **La refonte de l'identité visuelle et textuelle de l'écosystème CTB**, pour traduire le positionnement central de la marque générique, autour de laquelle gravitent les certifications particulières, à l'image d'un système solaire. C'est le thème de l'univers qui a été retenu. Évoquant le futur, l'innovation, la recherche, l'attractivité..., il permet de filer la métaphore du système solaire, tout en reflétant la nouvelle ère CTB.

Présentée à la filière en mai 2018, à l'occasion du Carrefour International du Bois, à Nantes, cette nouvelle ère CTB sera progressivement déployée, avec un plan de communication dédié, pour installer la marque révisée dans le paysage des prescripteurs, des titulaires et de leurs clients.

En détails : les domaines couverts par la marque CTB

Filière amont – Exploitation forestière, scierie, emballage et tonnellerie, avec les certifications :

- > **CTB Cubage des bois ronds** permettant d'attester le cubage commercial des bois ronds à la réception en scierie ;
- > **CTB Fûts de Tradition Française** qui garantit aux utilisateurs une fabrication traditionnelle mais innovante, à partir de merrains issus de forêts françaises, dans le respect d'un développement durable ;
- > **CTB Merrains¹** qui atteste de la qualité et de la traçabilité des merrains fendus ;
- > **CTB Palettes cimentières**, attestant de la qualité des bois utilisés pour ces palettes, de la qualité de leur assemblage et de leurs performances mécaniques par rapport à leurs utilisations et leurs gerbages sur 3 hauteurs ;
- > **CTB Sawn Timber** qui porte sur les résineux et feuillus structurels et non structurels.

Filière aval - Construction, avec les certifications :

- > **CTB Air+** qui atteste de la teneur en formaldéhyde des panneaux à base de bois, destinés à la construction, à l'ameublement et à l'emballage ;
- > **CTB Éléments de Structure en bois** qui atteste des caractéristiques techniques, des performances et de l'aptitude à l'emploi de charpentes industrialisées, de poutres en I, de constructions à ossature bois, de bois massifs aboutés... ;
- > **CTB LCA** qui atteste des caractéristiques de fabrication (qualité du collage, du placage et des aboutages) de carrelats lamellés collés aboutés, destinés à un usage en menuiserie extérieure ;
- > **CTB Panneaux de Process** qui s'applique aux panneaux à base de bois pressés à plat ;
- > **CTB WPC** qui s'applique aux profilés WPC (Wood Polymer Composite), destinés à la réalisation de platelages sur support discontinu et de bardages rapportés ;
- > **CTB Constructeur Bois**, développée avec AFCOBOIS, qui atteste des compétences techniques de l'entreprise, de l'écoute et de la contractualisation du besoin du client et, enfin, de la maîtrise de la conception, de la fabrication et de la mise en œuvre ;
- > **CTB Bardage Bois**, actuellement en cours de développement avec Le Commerce du Bois, qui permettra d'attester des caractéristiques dimensionnelles des bardages bois, de leur durabilité naturelle et conférée, de leur finition, de leur performance au feu ainsi que de la qualité des fiches techniques et des notices de pose ;
- > **CTB Composants et Systèmes Bois**, actuellement en cours de développement, visant notamment, à terme, à regrouper les déclinaisons de l'actuelle certification CTB Éléments de structure en bois ;

¹ Produits rectangulaires issus du fendage du bois

- > **CTB A+** qui atteste de la qualité des services délivrés par les entreprises dans le domaine de la protection du bois contre les attaques biologiques tel que les insectes à larve xylophage, les termites et les champignons, ainsi que, depuis 2018, dans le domaine de l'embellissement des bois en extérieur (déontologie commerciale de l'entreprise, compétence technique des opérateurs, respect des exigences en matière de santé et d'environnement...);
- > **CTB B+** qui atteste de l'aptitude à l'emploi du bois dans les ouvrages de bâtiment et de génie civil. Elle garantit que la durabilité naturelle ou conférée par traitement rend le bois apte à l'usage pour la ou les classes d'emploi mentionnées ;
- > **CTB E+** dédiée aux experts en pathologies du bois et permettant d'attester de leurs compétences techniques dans différents domaines (maîtrise des risques, réparation de dommages, recherche de responsabilités...);
- > **CTB P+** qui atteste de l'efficacité des produits de préservation des bois, lorsqu'ils sont appliqués par un procédé défini et reconnu efficace, pour faire du bois un matériau fiable et sûr dans le respect de la santé humaine et de l'environnement.

Filière aval – Ameublement, avec les certifications :

- > **CTB Literie et articles de literie** qui garantit la qualité et la durabilité des matelas, sommiers, et articles de literie... ;
- > **CTB Composants ameublement**, certification garantissant des caractéristiques et des performances particulières de composants intégrés dans des produits de l'ameublement.

À noter qu'au-delà de ces certifications organisées en démarches collectives, la marque CTB offre également la possibilité de développer des certifications individuelles pour répondre à des demandes particulières d'entreprises. Ces démarches individuelles sont aussi une manière d'initier des démarches collectives de certification, à l'instar de la nouvelle certification CTB Constructeur Bois.

CTB : le regard des acteurs

Une marque de confiance durable et d'innovation

Depuis plusieurs décennies déjà, la marque de certification CTB est utilisée comme signe distinctif pour valoriser les produits, services et savoir-faire dans le domaine du bois et de l'ameublement. Fédératrice, c'est aussi une marque de confiance durable et d'innovation qui a ainsi su s'imposer au fil des années comme une référence pour la filière et ses marchés, à l'image de la certification de service CTB A+ qui qui s'impose depuis bientôt 60 ans. Ce rayonnement devrait rapidement s'élargir et se renforcer avec la nouvelle ère CTB amorcée cette année et la création de nouvelles certifications, dont CTB Constructeur Bois, accessible dès aujourd'hui.

Georges-Henri FLORENTIN
Directeur Général de l'Institut Technologique FCBA

Toujours plus forts ensemble...

J'ai eu la chance de travailler dans des entreprises labellisées et le jour où j'ai créé ma propre société, j'ai fait une démarche de certification pour des raisons d'abord internes.

Facteur de sérénité, celle-ci permet de s'assurer que les produits et services proposés sont conformes au marché avec un contrôle effectué par un organisme indépendant. Je trouverais d'ailleurs légitime et naturel, au passage, que les assureurs différencient une entreprise certifiée d'une qui ne l'est pas. Le bénéfice externe d'une certification est quant à lui proportionnel à sa notoriété. C'est la raison pour laquelle nous avons tous intérêt à faire de CTB une marque leader et nous réunir autour de son nouveau logo. J'invite en outre toutes les entreprises de la filière qui font de la qualité à nous rejoindre. Plus nous serons nombreux, plus notre marque aura de l'impact, et plus son rayonnement sera grand. Il est prouvé qu'on est toujours plus forts ensemble !

Dominique SARDET – CTB Éléments de Structure en bois
Président du conseil de surveillance de l'entreprise Charpente et ouvrage bois de Savoie (COBS)

Pour aller plus loin :

www.fcba.fr

www.univers-ctb.fr (en ligne dès le 18 mai 2018)

Contact presse :

Agence Le Bonheur est dans la Com'

Ingrid Launay-Cotrebil

01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com